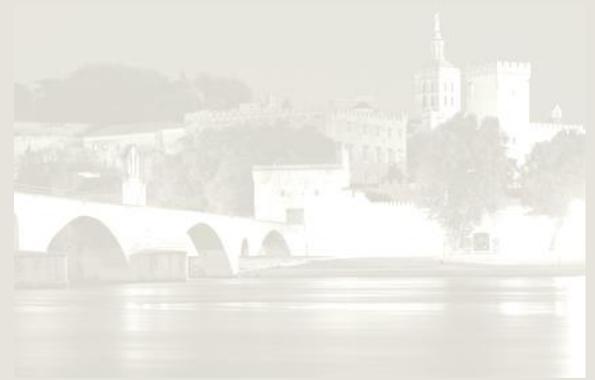


Les Estivales - Avignon

Les 12 et 13 septembre 2017



serenalis
Groupe

Les Estivales - Avignon

Les 12 et 13 septembre 2017



Chère Conseillère, Cher Conseiller,

Pour cette nouvelle édition, nous vous proposons de nous retrouver à Avignon, au cœur du Palais des Papes, pour un séminaire entièrement consacré à la formation patrimoniale, fiscale et juridique. Vous serez également présentés de nouveaux services développés par SERENALIS Groupe.

Pourquoi participer au séminaire ?

- Vous bénéficiez d'une mise à niveau de vos connaissances.
- Vous rencontrez et échangez en direct avec vos consultants formateurs de SERENALIS Groupe.
- Vous bénéficiez de l'effet groupement : vous partagez vos expériences avec vos confrères.

Gérard Desbois

Président

Les Estivales - Avignon

Les 12 et 13 septembre 2017



serenalis
Groupe

Le Forfait AVEC hébergement

Tarifs TTC

Arrivée le 12/09 à 9h, départ le 13/09 à 17h

2 jours de formation en ingénierie patrimoniale

Des interventions des Consultants SERENALIS Groupe

1 nuit en hôtel, chambre single et petits-déjeuners, 2 déjeuners, 1 soirée de gala

Hôtel KYRIAD

320 €

Hôtel MERCURE

370 €

La nuit supplémentaire (le dîner du 11/09 restant à votre charge)

Hôtel KYRIAD

90 €

Hôtel MERCURE

140 €

Le Forfait HORS hébergement

Tarifs TTC

Arrivée le 12/09 à 9h, départ le 13/09 à 17h

2 jours de formation en ingénierie patrimoniale

Des interventions des Consultants SERENALIS Groupe

2 déjeuners, 1 soirée de gala

230 €

Les Estivales - Avignon

Les 12 et 13 septembre 2017



Cette année vous avez la possibilité de **choisir entre 2 hôtels** (2 tarifs différents). Lors de votre inscription auprès de Florence par mail à contact@serenalis-groupe.fr nous vous demandons de bien vouloir nous **préciser l'hôtel** qui fait l'objet de votre préférence. Les premiers inscrits verront leur choix satisfait. Et pour confirmer définitivement votre réservation, merci de nous **faire parvenir dès la validation faite par Florence par mail le règlement de votre participation, à l'ordre de SERENALIS, encaissement le 1^{er} septembre.**

Nous pourrions ainsi confirmer les pré-réservations effectuées auprès des différents hôtels.

Possibilité de régler par virement, nous contacter.

Pour toute annulation intervenant à moins d'une semaine de l'événement, le remboursement de la participation ne pourra être assuré.

Pour toute inscription non validée par un règlement avant le 31 juillet, l'hébergement ne pourra être garanti.

En vous remerciant de votre compréhension !